

CENTRE FOR MEDIEVAL STUDIES

FRENCH READING EXAMINATIONS – January 2021

Translate both passages (*including the titles*) into good English. Do not provide alternative translations of any words or phrases.

Dictionaries **MAY** be used. **TIME:** 2.5 hours.

1. L'usage territorial du mot *terminus* dans les écrits de Grégoire de Tours¹

Dès avant la fin du XVII^e siècle, Charles du Fresne, seigneur du Cange, remarque que, dans les textes de Grégoire de Tours, il est fait un usage particulier du mot latin *terminus*. Cet emploi spécifique n'est pas pour autant exclusif, puisque nombre d'usages classiques de ce nom se rencontrent également dans les écrits de cet auteur. On trouve ainsi quelques mentions où ce nom désigne la fin d'une altercation, la fin d'une terre ou d'un conflit, la fin de la vie et même la simple borne d'un pré. Tous ces usages communs restent cependant marginaux sous la plume de Grégoire de Tours, puisque c'est dans sa conception particulière, que ce mot est le plus fréquemment employé. Charles du Fresne et ses nombreux continuateurs présentent donc bien naturellement cette utilisation spécifique dans la glose qu'ils ont rédigée à propos de ce mot, lorsqu'ils en donnent comme première explication les correspondances suivantes : *Pagus, regio, terminis suis et limitibus circumscripta, districtus*. Ce faisant, ils soulignent ainsi la transformation de son sens spatial, puisqu'il n'est plus seulement question d'une borne ponctuelle ou d'une limite linéaire. La notion ayant gagné en volume, elle semble permettre de nommer un espace plus ou moins large associé à l'exercice de certaines prérogatives d'ordre public – fiscales, militaires ou judiciaires –, c'est-à-dire ce que l'on qualifie aujourd'hui de territoire.

¹ Pierre-Éric Poble, « L'usage territorial du mot *terminus* dans les écrits de Grégoire de Tours », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre / BUCEMA* [En ligne], 24.2 | 2020, mis en ligne le 19 décembre 2020, consulté le 18 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cem/17631> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.17631>

2. Compte-rendu du livre *Couleurs de l'esclavage sur les deux rives de la Méditerranée*

2

La Méditerranée dessine un espace parcouru d'échanges commerciaux et culturels permanents, un ensemble cohérent mais divisé par des antagonismes majeurs sur fond d'exclusions entre ces deux religions du Livre que sont le Christianisme et l'Islam. Byzance et les puissances musulmanes « autorisaient » des captures et des esclavages réciproques, c'est-à-dire des razzias et des actes de piraterie qui, avec la guerre, alimentaient un esclavage « interne » à l'espace méditerranéen. Mais très vite les conquêtes encouragèrent la recherche d'esclaves plus lointains : axes transsahariens associant commerce du sel, de l'or, du cuir, de l'ivoire à celui des esclaves, tandis que des voies occidentales s'intéressaient à un vaste espace allant des terres slaves à celles des Ibères. Les esclaves y accompagnaient d'autres produits très recherchés comme l'ambre, le fer, le plomb, les fourrures... Ainsi se mettent en place des traites peu massives et multipolaires, se compose une population servile sans cesse grossie par l'arrivée de nouveaux captifs, d'une grande variété phénotypique et d'une grande richesse de couleurs à l'enseigne de ces Sarrasins blancs, noirs et *loros* (ni blancs, ni noirs), peut-être métis.

² Annequin Jacques. *Couleurs de l'esclavage sur les deux rives de la Méditerranée (Moyen-Âge-XXe siècle)*, R. Botte, A. Stella éd., Paris, 2012. In: *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 39, n°2, 2013. pp. 257-262; https://www.persee.fr/doc/dha_0755-7256_2013_num_39_2_3864